



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Service de l'administration

Dossier complet le : 05/12/2012 N° d'enregistrement : FOY 12 P 0167

1. Intitulé du projet

RD42, Aménagement du carrefour Chemin du "Mas de Campagne"

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom : _____ Prénom : _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : Conseil Général du Gard

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : ALARY Damien - Président du Conseil Général

RES / SIRET : 212131010101191101017131 Forme juridique : _____

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Infrastructures routières. 6°d) Modifications d'une route d'une longueur inférieure à 3 kilomètres.	Aménagement en section courante sur 600 ml de la RD42.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 6.)

4.1 Nature du projet

Mise en sécurité du carrefour du "Mas de Campagne" au droit de la RD42, avec l'aménagement d'un carrefour plan de type « T » avec îlot bâti.
Aménagement d'une voie spéciale de tourne à gauche.
Création d'une voie d'insertion par la gauche sortie Chemin du Mas de Campagne.
Aménagement d'un îlot séparateur (ou terre plein central) sur la RD42.
Y compris, rétablissement de l'accès privé à la coopérative fruitière et maintien des écoulements hydrauliques du site.

4.2 Objectif du projet

Sécuriser et à aménager un carrefour, devenu particulièrement accidentogène et dangereux à emprunter, conformément aux recommandations techniques du Guide SETRA relatif aux aménagements des carrefours interurbains.

La RD42 est une route très importante, classée de niveau I au schéma routier départemental du Gard, elle est considérée comme une voie structurante du département.

Le carrefour actuel n'offre pas un niveau sécurité suffisant pour les trafics observés, il est constitué par l'intersection de deux routes appartenant à des niveaux de réseaux hiérarchiques différents.

Cet aménagement aura donc pour conséquence de:

- Rompre l'impression de continuité de la route principale pour mieux percevoir la présence du carrefour,
- Protéger l'insertion des véhicules se trouvant sur la route principale,
- Sécuriser la sortie du chemin de la route secondaire,
- Assurer une bonne visibilité et lisibilité du carrefour,
- Diminuer les vitesses pratiquées sur la route principale.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Cette opération se déroulera en trois phases sur une durée de deux mois.

Les phases de réalisation seront les suivantes :

- phase 1 : travaux préparatoires, libération d'emprise, terrassements et assainissement de la plate-forme,
- phase 2 : réalisation des structures de chaussée et des enrobés,
- phase 3 : réalisation des îlots, des équipements (signalisations horizontale et verticale) et des finitions.

Les travaux seront effectués sous circulation avec mise en place de restrictions en fonction des tâches exécutées : limitation de vitesse, mise en place d'alternat...

4.3.2 dans sa phase de

Le trafic supporté sur la RD42 se situait en 2010 autour de 10 500 véhicules/jour en moyenne, avec 6% de PL.

La réalisation de ce carrefour n'aura aucune incidence sur la trafic actuel de la route.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, devra être jointe (aux) dossier(s) d'autorisation(s).

Mise en compatibilité des documents d'urbanismes, Enquêtes conjointes préalable à la Déclaration Utilité Publique au titre du code de l'expropriation et parcellaire.

4.4.2 Préciser ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

D.U.P au titre du code de l'expropriation.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées.

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- surface du projet	- 1.4 Ha
- surfaces supplémentaires imperméabilisées	- 5 000 m ²
- largeur de la plate forme RD42	- 12 ml
- chemin du Mas de Campagne	- caractéristiques géométriques existantes conservées (6 ml)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Le projet touche la RD42, du PR 8+448 au PR 9+050 et le chemin du "Mas de Campagne"

Coordonnées géographiques¹

Long. 4° 24' 20.2 Lat. 43° 45' 52.8

≡ Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8° 10° 18° 28° a) et b), 32°, 41° et 42°

Point de départ

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées

L'opération se situe sur la commune de Nîmes.

4.7.5 s'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui



Non



4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui



Non



4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui



Non



Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Voirie routière pour la totalité de l'aménagement. L'élargissement de la route viendra impacter essentiellement un seul côté de la route (partie Est), appartenant au Domaine Public Départemental.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation. Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet.

PLU de Nîmes approuvé le 26/07/2012.

Zones NMa et A.

Pour les rubriques 33^a à 37^a, le ou les documents cités fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit (arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire reconnue en valeur de l'architecture du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI Nîmes approuvé le 28 Février 2012. Le projet n'impacte pas de zone inondable.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendrera-t-il des problèmes d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	liquera-t-il des nages / ou des modifications visibles des nages d'eau terrains ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il ex alevatoire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déficitaire pour: - Apport de matériaux pour la réalisation des couches de chaussée.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, par dégradation, des destructions de la biodiversité existante, faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière définies au 5.2 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, d'espaces ouverts, d'habitats, d'habitats naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la réalisation des travaux, mais pas d'habitation avoisinante.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, lors du compactage des fonds de forme, des couches du corps de chaussée et de la couche de roulement.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'éclairage de l'infrastructure routière n'est pas prévu.
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux : Émission de GES par les engins de chantier et lors des livraisons des matières premières.
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, ou dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets, qui seront très limités en volume, seront évacués conformément au Plan Départemental d'Élimination des Déchets du BTP.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Pas d'autres projets à notre connaissance.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi :

**Vu la faible emprise requise pour réaliser l'opération et l'environnement rencontré qui ne présente pas d'enjeu, le projet peut être dispensé d'étude d'impact.
Cet aménagement n'entraînera pas d'augmentation de trafic sur le secteur, il répond uniquement à un enjeu de sécurité routière.**

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Localité

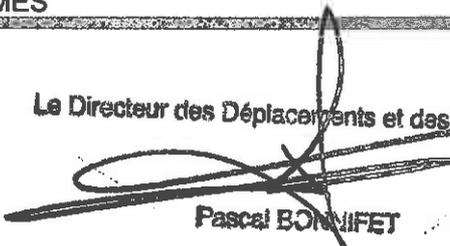
NIMES

Date

05 DEC. 2012

Signature

Le Directeur des Déplacements et des Transports



Pascal BONNIFET